



COVID-19 / Reprise d'activité
de la pratique professionnelle
des ostéopathes

/ AVRIL 2020

Guide de pratique
de l'ostéopathe





ON VOUS AIDE À MAINTENIR LE CAP

Présentation

Dans le cadre de la pandémie de la COVID-19, Ostéopathie Québec a préparé à l'intention de ses membres, un guide pour les aider dans la reprise de leurs activités professionnelles.

Veillez noter que ce guide s'adapte aux directives du gouvernement et peut faire l'objet de modifications en tout temps.

Ce guide entrera en vigueur dès que le gouvernement annoncera la reprise des activités pour les ostéopathes.

En attendant cette décision, Ostéopathie Québec maintient sa recommandation de cesser toutes formes de pratique professionnelle (depuis le 16 mars 2020).

Ceci est un guide général donnant les lignes directrices à suivre pour la reprise des activités professionnelles. Il peut être nécessaire de l'adapter afin de correspondre à la réalité de chacun.

Ostéopathie Québec tient à remercier les membres qui ont collaboré à l'élaboration de ce guide de pratique :

- Lyne Gagné, Ostéopathe D.O., B. Sc. inf.
- Karl Dagenais, Ostéopathe D.O., B. Sc. inf.
- Pascale St-Louis, Ostéopathe D.O., B. Sc. N.

Dès le 18 juillet 2020, le port du masque ou du couvre-visage est obligatoire dans tous les lieux publics fermés y compris les cabinets privés de professionnels.

Prise de rendez-vous

A. Règles générales

Le client, tout comme l'ostéopathe, ne doivent pas :

- Revenir d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
- Présenter l'un des symptômes suivants : fièvre, toux, difficultés respiratoires, diarrhée, perte du goût ou de l'odorat;
- Avoir eu un test de dépistage positif à la COVID-19 datant de moins d'un (1) mois ou être en attente du résultat d'un test;
- Avoir été en contact avec un cas confirmé ou probable de la COVID-19 depuis moins de 14 jours;
- Si une quarantaine a été exigée ou recommandée, elle doit avoir été scrupuleusement respectée.

Si le client est un travailleur du milieu de la santé ayant été en contact étroit avec un cas confirmé ou probable de COVID-19 depuis moins de 14 jours, référez-vous aux consignes de [l'Institut national de santé publique](#). Lors de ce contact :

- Si le client portait l'équipement de protection individuel approprié, vous pouvez le recevoir à votre clinique;
- S'il ne portait pas l'équipement de protection individuel approprié, vous ne devriez pas le recevoir pour un rendez-vous.

Advenant que vous ayez été en contact avec une personne porteuse ou cas probable de la COVID-19, vous devez :

- Si vous ne portiez pas [l'équipement de protection approprié](#), vous devez cesser votre pratique durant 14 jours;
- Si vous portiez [l'équipement de protection approprié](#), vous pouvez continuer à pratiquer tout en surveillant vos symptômes;
- Informer les instances sanitaires en appelant le 1 877 644-4545;
- Si vous présentez des symptômes dans les 14 jours suivant ce contact, suivez les [recommandations gouvernementales](#).

En cas de doute sur la conduite à adopter, référez-vous aux recommandations pour la levée des [mesures d'isolement des travailleurs de la santé de l'institut national de santé publique](#).

B. Communication

Assurez-vous que la personne qui vous consulte respecte bien les règles générales énoncées ci-haut lors de la prise de rendez-vous. Dès l'arrivée, demandez-lui (et à son accompagnateur, s'il y a lieu) de porter un couvre-visage. Si le client n'en porte pas, vous devrez lui en fournir un.

Il n'est pas conseillé de demander le port du masque pour les enfants de moins de deux ans, ou pour tout enfant ou personne qui ne serait pas capable de l'enlever sans aide en cas de gêne respiratoire.

Rappelez au client que s'il a un ou des symptômes de la COVID-19, qu'il a été testé positif à la COVID-19 ou a été en contact avec une personne porteuse ou possiblement porteuse entre le moment de la prise de rendez-vous et la date du rendez-vous, il doit appeler pour prévenir de son absence. Ceci implique une flexibilité de votre part sur la politique d'annulation.

Dans la mesure du possible, vos clients doivent venir seuls. Les enfants ne doivent être accompagnés que d'un seul parent.

N'acceptez pas les personnes de plus de 70 ans ou étant considérées comme à risque (immunosupprimées, diabétiques, obèses, souffrant d'hypertension, etc.). Si vous devez absolument voir une personne à risque, assurez-vous qu'elle ne sera en contact avec aucun autre client. Vous pouvez adapter vos horaires en planifiant ce rendez-vous tôt le matin, par exemple. Il faut éviter de placer ce rendez-vous en même temps que celui de l'un de vos collègues ou entre deux autres rendez-vous.

Pour les traitements d'enfants : rappelez aux parents d'apporter des jouets ou des livres, car vous n'en fournirez pas.

C. Organisation

Dans vos locaux, affichez les rappels des mesures à suivre afin de limiter la propagation du virus. Des affiches sont mises à disposition par le gouvernement :

- [Consignes au retour d'un voyage à l'étranger ou en présence de symptômes - Coronavirus \(COVID-19\)](#)
- Protégez votre santé et la santé des autres
- [On reste à la maison et on sauve des vies! – COVID-19](#)
- [Le lavage des mains - Simple et efficace](#)
- [Fièvre et toux? Portez un masque](#)

Retirez les magazines, les jeux pour enfant et tout objet non nécessaire de la salle d'attente.

À l'entrée de la clinique, mettez à la disposition du gel hydroalcoolique. Les points d'eau doivent tous être équipés de savon et de papier à main à usage unique. Équipez la clinique de poubelles sans contact, y compris à l'entrée.

Prévoyez 15 minutes de délai entre deux clients, afin d'avoir le temps de désinfecter la salle et changer votre matériel de protection.

Si plusieurs ostéopathes pratiquent dans la même clinique, faites en sorte de garder une distance de plus de 2 mètres entre les clients en tout temps. Réduisez le nombre d'ostéopathes pratiquant aux mêmes horaires s'il le faut.

Sur votre lieu de travail

En arrivant sur votre lieu de travail, lavez-vous les mains et désinfectez les poignées de porte, interrupteurs, chaises, surfaces de la clinique ainsi que tout le matériel électronique (téléphones, clavier d'ordinateurs, souris, etc.). Si possible, désinfectez de nouveau dans la journée et en fin de journée.

Veillez à suivre les [bonnes pratiques afin de nettoyer et désinfecter vos locaux de manière efficace et sécuritaire](#).

Il peut être envisagé de changer de vêtements à l'arrivée et au départ de votre clinique. Cette mesure supplémentaire permet à la fois de protéger vos clients et votre famille, particulièrement si vous utilisez les transports en commun ou si vous habitez avec des personnes vulnérables.

A. Avec vos collègues et clients

Suivez les règles de distanciation physique entre les clients et le personnel : gardez une distance de plus de 2 m entre chaque personne (sauf lors du rendez-vous avec le client).

Portez un masque de procédure dans les espaces communs ou lorsque vous devez échanger avec vos collègues ou clients. Ajustez les horaires afin d'éviter les interactions dans les espaces communs comme la salle de pause ou la cuisine.

Lavez-vous les mains au moins 20 secondes à l'eau et au savon ou avec un désinfectant à base d'alcool avant d'utiliser les espaces communs.

B. Accueil et salle d'attente

Si une personne est présente à l'accueil de la clinique, elle doit être équipée d'un masque de procédure et d'un vêtement de protection (voir encadré section c).

Elle doit échanger le moins possible de documents avec le client et éviter de toucher aux documents que celui-ci présente.

Vous pouvez aussi choisir de protéger cette personne du public par une vitre de plexiglas.

Dans la mesure du possible, faites en sorte que vos clients attendent à l'extérieur de votre clinique que vous veniez les chercher. Cela leur évitera d'entrer en contact entre eux, ainsi que la contamination des locaux. Si possible, évitez d'utiliser votre salle d'attente et conduisez vous-même les clients de l'entrée à la salle de rendez-vous, pour éviter ainsi la circulation de celui-ci à plusieurs endroits et le contact avec les poignées de porte de la clinique. Si vous n'avez pas d'autre choix que d'utiliser la salle d'attente, espacez les chaises d'au moins 2 mètres (6 pieds).

L'accueil du client par l'ostéopathe doit se dérouler comme suit :

- Lavez-vous les mains et mettez un [masque de procédure](#) et une protection oculaire (lunettes ou visière);
- Allez accueillir votre client et demandez-lui de déposer ses effets personnels à un endroit désigné. Cela peut être un bac en plastique que vous désinfecterez entre chaque client;
- Demandez-lui de se laver les mains au moins 20 secondes, au savon ou avec du gel hydroalcoolique en fonction de ce que vous avez mis à disposition dans vos locaux;
- Assurez-vous que votre client porte un couvre-visage, ou fournissez-lui-en un;
- Conduisez votre client en salle de rendez-vous directement. Manipuler vous-même les poignées de porte et limitez tant que possible les déplacements du client dans la clinique.

C. Sécurité lors du rendez-vous

Après avoir accueilli votre client, la procédure à suivre lors du rendez-vous est la suivante :

- Procédez au bilan ostéopathique en conservant, si possible, une distance de 2 mètres avec le client (peut se faire par téléphone au préalable);
- Lavez vos mains au moins 20 secondes à l'eau et au savon ou avec un désinfectant à base d'alcool. Si vous vous lavez les mains dans une autre pièce, prenez garde à ne pas toucher de poignée de porte ou tout autre objet par la suite;
- Passez un vêtement de protection propre;
- Le port de gants médicaux peut être envisagé, mais n'est pas nécessaire. Si vous souhaitez en porter, faites-le à ce moment-là;
- Veillez à suivre [les bonnes pratiques afin de mettre et retirer vos équipements de protection individuels](#) sans vous contaminer. Vous trouverez aussi sur le site Internet d'Ostéopathie Québec des capsules vidéo expliquant comment mettre et retirer vos équipements de protection en toute sécurité;
- Lors de l'intervention ostéopathique, il est important de ne pas vous toucher le visage après vous être lavé les mains, et d'éviter les interactions verbales avec votre client;
- Si une évaluation et/ou un traitement ostéopathique du champ crânien doivent être effectués, vous devez vous laver les mains avant. L'usage de gants est à votre discrétion ou en fonction de votre clientèle (personnes à risque par exemple).

Pour toute intervention ostéopathique intrabuccale :

- Demandez à votre client de se laver les mains, puis de retirer son couvre-visage;
- Sur une surface propre, étalez un papier à usage unique;
- Demandez à votre client de poser son couvre-visage sur ce papier, face extérieure vers le bas, et de se laver les mains à nouveau;
- Lavez-vous les mains;
- Passez une paire de gants;
- Procédez à l'intervention;
- Demandez à votre patient de se laver les mains et de remettre son couvre-visage, puis se laver les mains de nouveau;
- Retirez vos gants, jetez-les dans une poubelle sans contact et lavez-vous les mains.

Lorsque votre intervention ostéopathique est terminée :

- Démontrez les exercices au besoin, en vous tenant à 2 mètres de distance du client;
- Lavez-vous les mains avant de revenir à votre bureau, sans quitter la pièce de rendez-vous. Si vous n'avez pas de point d'eau, utilisez un gel désinfectant;
- Privilégiez les paiements par virement Interac ou par carte sans contact;
- Favorisez les reçus numériques;
- Le rendez-vous terminé, lavez-vous les mains, sans quitter la pièce;
- Retirez votre visière ou vos lunettes;
- Retirez votre vêtement de protection et placez-le dans un panier dédié au linge sale;
- Vous pouvez maintenant quitter la pièce. Lavez-vous les mains et accompagnez votre client à la porte, en gardant votre masque;
- Assurez-vous qu'il se lave les mains avant de partir et conserve son masque jusqu'à son départ.

Votre vêtement de protection doit être une blouse à manches longues, pouvant se mettre et se retirer sans passer par-dessus la tête (geste contaminant). Si vous avez choisi un vêtement à manches courtes, assurez-vous de bien vous laver les bras entre chaque client. Il doit vous arriver à mi-cuisse ou aux genoux afin de faire barrière entre vos vêtements et le drap de votre table. Ce vêtement de protection ne doit pas sortir de la salle de rendez-vous. Veillez à ne jamais le porter lorsque vous allez accueillir ou raccompagner un client. Il doit être changé entre chaque client. Placez les vêtements sales dans un panier dédié dans votre salle de rendez-vous. Si vous avez une machine à laver dans les locaux, assurez-vous de transporter les vêtements jusqu'à celle-ci dans leur panier. Si vous devez emporter les vêtements chez vous pour les laver, assurez-vous de les enfermer dans un sac plastique étanche pour les transporter. Évitez de secouer les vêtements de protection en les mettant dans le panier ou le sac, ainsi qu'avant de les mettre dans la laveuse. Laver les à l'eau chaude, en utilisant votre lessive habituelle.

D. Après le rendez-vous

- Dans la salle de rendez-vous, retirez les draps de la table et placez-les dans un panier dédié au linge sale;
- Désinfectez les surfaces de contact, les poignées de porte que vous ou votre client avez pu toucher, ainsi que les objets et instruments ayant été utilisés (y compris le terminal de paiement);
- Nettoyez vos lunettes ou votre visière avec un produit désinfectant si vous en étiez équipé;
- Si possible, [aérez la pièce quelques minutes](#);
- Lavez-vous les mains, retirez votre masque, puis lavez-vous les mains à nouveau;
- Mettez un nouveau masque de procédure avant d'accueillir le client suivant ;
- Installez des draps propres sur la table.

Si vous le souhaitez, procurez-vous des couvre-oreillers en vinyle, à placer sous la taie en tissu. Cela vous permettra de nettoyer les oreillers facilement entre deux rendez-vous, avec du produit désinfectant pour surfaces.

Si vous employez du personnel

Assurez-vous que votre personnel porte un masque de procédure et ait à disposition des gants, blouses d'isolation, lunettes ou visières.

Lors des heures d'ouverture, nettoyez et désinfectez plus fréquemment.

Installez des pompes à désinfectant dans les endroits nécessitant d'entrer en contact avec des objets.

En tout temps, assurez-vous que les points d'eau sont tous équipés de savon à main, papier à main et poubelle sans contact.

Évitez de partager du matériel ou des équipements. Privilégiez les documents électroniques plutôt que papier.

Lors des repas, faites en sorte que les employés mangent à leur bureau ou dans une salle suffisamment spacieuse pour maintenir une distance de plus de 2 mètres entre chaque personne. N'échangez pas les assiettes, verres, tasses et ustensiles de cuisine. Lavez bien la vaisselle au savon et à l'eau chaude. Désinfectez les salles à manger après chaque repas.

Veillez à ce que votre personnel respecte les consignes énoncées dans ce document et prenne connaissance des capsules vidéo proposées par Ostéopathie Québec.

Si l'un des membres de votre personnel commence à ressentir des symptômes sur son lieu de travail, cette personne doit être isolée dans un local immédiatement et porter un masque de procédure. Appelez ensuite le 1 877 644-4545 pour connaître la marche à suivre.

Visite à domicile

Ces services peuvent être offerts de la résidence du travailleur en respectant les mêmes recommandations que pour un cabinet privé :

- <https://www.cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/covid-19/Pages/outils-soins-therapeutiques.aspx>
- <https://www.inspq.qc.ca/publications/2999-soins-cabinet-prive-covid19>
- Guide de pratique - Reprise d'activité de la pratique professionnelle des ostéopathes

Ces services pourraient être offerts à la résidence du client. Bien que les services à domicile ne soient pas interdits, des précautions devraient être prises, qui pourraient s'avérer plus complexes à appliquer dans ce contexte.

Des recommandations seront produites à cet effet.

Matériel de protection et de nettoyage/désinfection

Selon les recommandations émises par le gouvernement, vous aurez à vous procurer du matériel et des produits. Veillez bien à ce que ce matériel et ces produits soient homologués par Santé Canada :

- Masques de procédure jetables, testés avec un taux de filtration à plus de 95 %. Les masques de procédures sont suffisants s'ils sont portés à la fois par l'ostéopathe et son client. Nous ne recommandons pas le port de masques N95, qui ont un coût bien plus élevé, impliquent de plus grandes précautions à l'utilisation et sont inconfortables à long terme. Les masques en tissu, ne sont pas suffisamment filtrants pour être sécuritaires dans votre pratique;
- Gants médicaux en latex, vinyle, polymère synthétique ou nitrile;
- Blouses de protection lavables;
- Lunettes ou visières;
- Gel hydroalcoolique;
- Désinfectants pour surfaces.

Ostéopathie Québec s'est assurée de la disponibilité d'équipements de protection individuels, de nettoyeurs et de désinfectants pour ses membres, auprès de plusieurs fournisseurs.

Vous pouvez donc commander, dès aujourd'hui, auprès des entreprises suivantes :

Atlas Medic - (Le processus de commande a changé!)

- Masques, visières, lunettes.
- Minimum de commande de 300 \$.

Pour commander, envoyer un courriel à commandes@atlasmedic.com, afin de recevoir le bon de commande du jour, à remplir et renvoyer.

ATTENTION : En cas de stock limité, Atlas Medic fractionne les commandes afin de livrer un minimum de produit à tous ses clients. Il est donc possible de recevoir les commandes en plusieurs livraisons.

Les prix et stocks peuvent être sujets à variation

Sanichoix

- Masques, gels hydroalcooliques, désinfectants pour surfaces, visières.
Les masques sont à commander à part (livraison incluse).
- Pour les autres produits, minimum de commande à 249 \$.

Commande en ligne sur le [site Web](#) ou par téléphone au 1-877-217-8686.
Paiement par carte de crédit ou Paypal.

Epuragel

- Masques, gels hydroalcooliques (à partir de mi-mai).

Epuragel garantit la livraison en moins de 5 jours pour les membres d'Ostéopathie Québec.

Le code promotionnel OSTEO vous donne une réduction d'1.97 \$ sur la boîte de 20 masques. À partir de 5 boîtes, le code OSTEO10 vous offre une réduction de 10 %.

Commande en ligne sur le [site Web](#).

Paiement par carte de crédit.

Larivière-Meunier

- Masques, visière, gants, gels hydroalcooliques, désinfectants pour surfaces.

Commande via le [site Web](#), par téléphone au 514 389-4749 ou par courriel à l'adresse info@larivieremeunier.com.

Paiement par carte de crédit. Pas de minimum de commande. Frais de livraison en fonction du poids et volume de la commande.

Larivière-Meunier possède aussi un magasin physique à Montréal à l'adresse :
8839 Basile-Routhier, Montréal, Québec, H2M 1T2

Proscène Dauphinois

- Vêtements de protection lavables.

Commande auprès de Daniel Daneault par courriel à l'adresse cdauphinois@dcaninc.com ou par téléphone au 514 755-5647.

Logistik Unicorp

- [Vêtements de protection](#)

17,50 \$ l'unité, 18,55 \$ avec la livraison. Le prix peut être sujet à variation.

Commande par courriel à ventes_sales@logistikunicorp.com ou par téléphone au 450 349-9700 (demander le département des ventes pour les blouses de protection).

Pour votre commande, référez-vous au [guide des tailles](#). Certaines tailles peuvent être en rupture de stock.

Unifirst

- Location et nettoyage de vêtements de protection dans la région de l'Estrie et de Drummondville.

Commande auprès de Sarah-Ann Ducharme au 819 812-7894 ou par courriel Sarah_ann_Ducharme@unifirst.com.



Références

- Ministère de la Santé et des Services sociaux, COVID-19 : Procédures en clinique dentaire en situation de pandémie recommandations intérimaires
http://www.odq.qc.ca/Portals/5/fichiers_publication/DossierSante/Coronavirus/Proce%CC%81dures%20dentaires%20COVID-19%20-%20mise%20%C3%A0%20jour%208%20avril.pdf
- Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec (OPPQ), Reprise prochaine des activités en clinique: une procédure pour bien s’y préparer
<https://oppq.qc.ca/covid-19/ressources-cliniques/procedure-reprise-physiotherapie-presentiel/>
- Institut National de Santé Publique du Québec : Recommandations intérimaires concernant les soins thérapeutiques en cabinet privé (ex. : chiropraticiens, acupuncteurs, massothérapeutes, ostéopathes, etc.)
<https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/2999-travailleurs-sante-cabinet-prive-covid19.pdf?fbclid=IwAR2aLxvoGruTQG RjIVDDIVMznCtDXgfyLZzl7B4pcRDRobnNa-lk1yAxkPs>
- CNESST : Trousse d’outils pour le secteur des soins thérapeutiques
<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/covid-19/Pages/outils-soins-therapeutiques.aspx>



Ostéopathie Québec
204-7000 avenue du
Parc

Téléphone : 514 770-5043
Sans frais : 1 844 770-5043
www.osteopathiequebec.com

Réalisation:
Ostéopathie Québec

